

Le Patriote

Des Pyrénées

ABONNEMENTS

Nouveau Tarif des Abonnements applicable depuis le 1er Septembre 1917

Département de la Haute-Pyrénées	1 an, 40 fr. — 6 mois, 25 fr. — 3 mois, 15 fr.
Autres Départements	1 an, 45 fr. — 6 mois, 28 fr. — 3 mois, 16 fr.
Etranger	1 an, 60 fr. — 6 mois, 35 fr. — 3 mois, 20 fr.

LES ANNONCES SONT REÇUES
A PARIS, à l'Agence HAVAS, 6, Place de la Bourse, et à la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PUBLICITÉ, 10, Rue de la Victoire. — A BORDEAUX, à l'Agence HAVAS, 10, Rue de la Victoire. — A PAU, aux Bureaux du Journal.
L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et le Recueil Financier.

PUBLICITÉ

Annuaire Judiciaire	0.20 la ligne	Faite divers	1.00 la ligne
Annuaire Commercial	0.30	Chronique locale	1.50
Régionales	0.60	Échos	2.00

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

LA SITUATION

Chambre des Députés
Séance du vendredi 26 octobre
Ouverte à 9 heures 20, sous la présidence de M. Deschamps.

Les Interpellations
La Chambre fixe à mardi prochain une demande d'interpellation de M. Peyroux sur la manière dont le gouvernement actuel applique à la presse les lois de 1881 et de 1884 sur la presse.

M. Deschamps et plusieurs autres députés ont déposé des demandes d'interpellations sur le retour en France des prisonniers remplissant certaines conditions d'âge et d'état de santé.

M. Pasquel fut le premier qui se fit entendre. Il est bon que ces malheureux soient avertis que c'est là un message. (Vifs applaudissements.) Il demande que la discussion de ces interpellations vienne le plus tôt possible.

M. Pierre Massé proposa la date du 30 novembre. (Exclamations.) Il y a des raisons d'importance qui ne permettent pas d'accepter une date plus rapprochée.

M. Pasquel accepta cette date. L'incident est clos.

M. Pierre Massé proposa la date du 30 novembre. (Exclamations.) Il y a des raisons d'importance qui ne permettent pas d'accepter une date plus rapprochée.

M. Pasquel accepta cette date. L'incident est clos.

Est votée sans débat une proposition de résolution de M. Rullier et de plusieurs de ses collègues invitant le gouvernement à interdire l'exhibition de films cinématographiques représentant des scènes criminelles.

L'EMPRUNT
M. Klötz demande la discussion immédiate du projet de loi concernant l'émission d'un emprunt de rente de 4 %.

M. Barthe remarque que le rapport vient seulement d'être distribué et réclame l'ajournement du débat, un projet aussi important demandant à être étudié. (Très bien ! sur divers bancs.)

M. Klötz. — M. Barthe a pu étudier le projet puisqu'il a déposé un amendement. Un ajournement est impossible à cause de la date de l'année à laquelle nous sommes intervenus et parce qu'on ne doit pas perdre de vue l'intérêt de la France. (Mouvements divers.) Je pose donc la question de savoir si on ajourne.

M. Labrousse, président de la commission du budget, répond également l'ajournement qui est repoussé par 385 voix contre 116. La discussion immédiate est ordonnée.

M. Barthe. — M. Barthe défend un amendement tendant à substituer au titre principal 4 % un titre à 5.50 %, émis à 95 francs.

M. Grodet propose une addition tendant à soumettre les dépenses d'émission au contrôle de la cour des comptes.

Par 377 voix contre 116 la Chambre en passe à la discussion.

M. Barthe Constant propose le contrôle parlementaire de la commission des finances. M. Klötz lui demande de retirer son amendement. Il s'engage à publier un journal officiel et le délai des fonds de matériel et à ne pas débourser pour tout autre usage un centime des fonds destinés à la publicité. (Applaudissements.)

M. Constant fait confiance au ministre et retire son amendement.

Après le vote sur l'ensemble, M. Sembat déclare que ses amis et lui voteront le projet, tout en regrettant qu'on ait trop hâtivement adopté le type proposé par M. Barthe et qu'on ait fixé à l'emprunt un chiffre limité.

L'ensemble du projet est voté ensuite à mains levées à l'unanimité.

Le Service de Santé

LA NOUVELLE CIRCULAIRE POUR LES HOMMES DU SERVICE DE SANTÉ

Le « Journal officiel » a publié une circulaire, datée du 19 octobre, touchant l'affectation des hommes du service auxiliaire que leur classe (1903 ou plus ancienne), leur situation de famille (pères de 4 enfants) ou leur incapacité à servir ont empêchés d'être affectés à leur régiment, ou à leur corps, ou à leur poste.

La circulaire se réfère à la circulaire du 14 février 1916 n° 834 D, laquelle affirmait que les auxiliaires devaient être affectés au plus tôt possible à leur régiment.

La circulaire du 8 avril 1916, n° 5705/111 complétait — et actualisait, hélas ! — celle du 14 février. Les généraux commandant les régiments, en exigeant des permissions, paraissent les heureux effets de la décision prise : « Les messages, constaté la circulaire du 19 octobre 1917, n'ont pas été partout préparés et poursuivis avec tout le soin voulu ».

Il s'agit donc aujourd'hui de prescrire à nouveau ce qui a été prescrit incidemment et sans effet par les circulaires du 14 février et du 3 avril 1916. Et voici au quel ton le ministre s'exprime :

« A l'avenir, l'affectation des auxiliaires devra être basée sur leurs classes de famille et l'incapacité de leur service ».

« Je décide en conséquence que les auxiliaires qui appartenaient aux plus anciennes classes et qui ont été affectés aux plus jeunes classes de leur famille ou à des régiments dans la ville de leur résidence ou à la plus près possible de leur résidence, ainsi que les affectés devenus inaptes à leur service, doivent être affectés à des emplois nouveaux ».

« Dès réception de la présente dépêche et après révision des affectations données aux hommes du service auxiliaire susceptibles d'être employés à l'intérieur, vous proposerez, soit à l'intérieur de votre région, soit par ailleurs, avec les généraux commandant les régiments, les mutations nécessaires qui assureront le remplacement des affectés avec le minimum de déplacement ».

« Vous m'adresserez pour le 15 novembre prochain un compte rendu faisant connaître le nombre de mutations proposées : 1° dans l'intérieur de la région ; 2° pour une autre région ».

« Cost bien. — Mais nous aurons qu'une circulaire de plus ? J'aurais mes inquiétudes en présence de l'exception formulée : « ... les mutations nécessaires qui ne seraient pas absolument incompatibles avec les nécessités du service ».

« Sous une autre forme, c'est l'éternel « indispensable » !

« En outre, l'indication donnée sur le jeu des mutations est assez vague pour que des flottements soient inévitables, parce qu'on n'a pas encore voulu faire ce que je demande depuis deux ans et demi : l'institution d'un dépôt unique dans chaque région pour tous les hommes du service auxiliaire, l'établissement au chef-lieu de chaque région d'un répertoire des hommes originaires des autres régions.

« Aussi bien, n'est-ce qu'une mesure fragmentaire dont l'application tardive ne saurait nous satisfaire. Il faut aujourd'hui, à l'égard des auxiliaires, en particulier de ceux qui appartiennent aux vieilles classes et qui sont chargés de famille, un geste plus décisif et moins équivoque.

« Je parle de la seule mesure efficace, utile non seulement aux auxiliaires, mais au pays tout entier — je veux dire de la transformation en emplois civils, rémunérés, du plus grand nombre possible des emplois tenus par les auxiliaires (et par les hommes du service armé, R. A. T. d'avant-guerre), en sorte de pouvoir libérer un très grand nombre d'hommes.

« Je répète que c'est l'unique solution raisonnable, parce que le civil, rémunéré convenablement, s'acquitterait aisément de la tâche pour laquelle deux, trois militaires, et même davantage, sont indispensables.

Joseph Denais,
Député de Paris.

Le Service de Santé

LA NOUVELLE CIRCULAIRE POUR LES HOMMES DU SERVICE DE SANTÉ

Le « Journal officiel » a publié une circulaire, datée du 19 octobre, touchant l'affectation des hommes du service auxiliaire que leur classe (1903 ou plus ancienne), leur situation de famille (pères de 4 enfants) ou leur incapacité à servir ont empêchés d'être affectés à leur régiment, ou à leur corps, ou à leur poste.

La circulaire se réfère à la circulaire du 14 février 1916 n° 834 D, laquelle affirmait que les auxiliaires devaient être affectés au plus tôt possible à leur régiment.

La circulaire du 8 avril 1916, n° 5705/111 complétait — et actualisait, hélas ! — celle du 14 février. Les généraux commandant les régiments, en exigeant des permissions, paraissent les heureux effets de la décision prise : « Les messages, constaté la circulaire du 19 octobre 1917, n'ont pas été partout préparés et poursuivis avec tout le soin voulu ».

Il s'agit donc aujourd'hui de prescrire à nouveau ce qui a été prescrit incidemment et sans effet par les circulaires du 14 février et du 3 avril 1916. Et voici au quel ton le ministre s'exprime :

« A l'avenir, l'affectation des auxiliaires devra être basée sur leurs classes de famille et l'incapacité de leur service ».

« Je décide en conséquence que les auxiliaires qui appartenaient aux plus anciennes classes et qui ont été affectés aux plus jeunes classes de leur famille ou à des régiments dans la ville de leur résidence ou à la plus près possible de leur résidence, ainsi que les affectés devenus inaptes à leur service, doivent être affectés à des emplois nouveaux ».

« Dès réception de la présente dépêche et après révision des affectations données aux hommes du service auxiliaire susceptibles d'être employés à l'intérieur, vous proposerez, soit à l'intérieur de votre région, soit par ailleurs, avec les généraux commandant les régiments, les mutations nécessaires qui assureront le remplacement des affectés avec le minimum de déplacement ».

« Vous m'adresserez pour le 15 novembre prochain un compte rendu faisant connaître le nombre de mutations proposées : 1° dans l'intérieur de la région ; 2° pour une autre région ».

« Cost bien. — Mais nous aurons qu'une circulaire de plus ? J'aurais mes inquiétudes en présence de l'exception formulée : « ... les mutations nécessaires qui ne seraient pas absolument incompatibles avec les nécessités du service ».

« Sous une autre forme, c'est l'éternel « indispensable » !

« En outre, l'indication donnée sur le jeu des mutations est assez vague pour que des flottements soient inévitables, parce qu'on n'a pas encore voulu faire ce que je demande depuis deux ans et demi : l'institution d'un dépôt unique dans chaque région pour tous les hommes du service auxiliaire, l'établissement au chef-lieu de chaque région d'un répertoire des hommes originaires des autres régions.

« Aussi bien, n'est-ce qu'une mesure fragmentaire dont l'application tardive ne saurait nous satisfaire. Il faut aujourd'hui, à l'égard des auxiliaires, en particulier de ceux qui appartiennent aux vieilles classes et qui sont chargés de famille, un geste plus décisif et moins équivoque.

« Je parle de la seule mesure efficace, utile non seulement aux auxiliaires, mais au pays tout entier — je veux dire de la transformation en emplois civils, rémunérés, du plus grand nombre possible des emplois tenus par les auxiliaires (et par les hommes du service armé, R. A. T. d'avant-guerre), en sorte de pouvoir libérer un très grand nombre d'hommes.

« Je répète que c'est l'unique solution raisonnable, parce que le civil, rémunéré convenablement, s'acquitterait aisément de la tâche pour laquelle deux, trois militaires, et même davantage, sont indispensables.

Joseph Denais,
Député de Paris.

Autour de la Guerre

REUNION DES SOLDATS CATHOLIQUES BRITANNIQUES ET AMÉRICAINS

S. Em. le cardinal Bourne a réuni, dans l'église Notre-Dame, de Calcutta, le dimanche 27 octobre, à 8 heures, les soldats catholiques de la garnison. Il a prononcé un discours devant quelques centaines d'officiers et soldats ayant répondu à son invitation. Avant cette réunion, il avait passé la revue des troupes catholiques de son régiment et de toutes les nations du monde. Un message officiel lui fut adressé par l'évêque général n. 30 ; y assistaient Mgr Debonis, archevêque ; l'aumônier général catholique de l'armée anglaise, un représentant de l'aumônier belge, et les aumôniers anglais de la région. Tous les autres convives étaient des officiers protestants, parmi lesquels le général Taylor, commandant la base anglaise ; le colonel commandant le service de santé, et une quarantaine d'autres officiers de différents grades.

Le vendredi 19 courant, à 8 heures du soir, plus de 400 officiers et soldats américains du groupe catholique, auxquels s'étaient joints un certain nombre d'officiers français et de civils, en tout plus de 600 personnes, se pressaient dans la salle Saint-Vincent, sous la présidence de Mgr l'évêque de Nevers. L'aumônier général du corps expéditionnaire américain en France, le P. Pontier, assisté d'un de ses confesseurs, avait tenu à rassembler les soldats catholiques du centre de Nevers et à leur donner les conseils de sa haute autorité.

LA RATION DE PAIN EN EUROPE

Nous étions peut-être le dernier pays européens à ne pas connaître la carte de pain. Au moment où on l'institua, pour parer passagèrement à une récolte mauvaise, il n'est pas inutile de rappeler que chez nos voisins la ration est de 250 grammes pour les Français, de 200 grammes pour les Anglais et les Américains et l'Autriche-Hongrie, de 200 grammes pour la Turquie.

Les neutres subissent des restrictions analogues : 315 grammes pour le Danemark, 200 grammes pour la Suède, 254 grammes pour les Pays-Bas, 250 gr. pour la Suisse.

Enfin nos alliés n'ont pas hésité à simplifier les privations nécessaires. L'Angleterre s'est rallouée à 850 grammes, et l'Italie à 250 grammes. Les Français, qui n'ont droit normalement à 500 grammes, et qui pourront en réclamer jusqu'à 900 grammes, appartiennent donc, dans le monde en guerre, comme des privilégiés.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Samedi matin

Paris, 27 octobre, matin.

En BELGIQUE, les troupes françaises ont repris possession de nos positions défensives. Le chiffre des prisonniers que nous avons faits au cours des opérations d'acier nous a dépassés 200.

En face de LAISNE, nos troupes, poursuivies par les Allemands, ont été obligées de battre en retraite. Les troupes françaises ont été ramassées dans la région de la Chapelle-Saint-Luc, jusqu'à la ligne de démarcation. LE VILLAGE DE LAISNE EST EN NOS MAINS.

PLUS A L'EST, NOUS AVONS ATTENDU LE REBOND DU PLATEAU AU NORD DE L'EPINE DE CHEVRIGNY.

Sur le reste du front, la situation demeure sans changement.

LE CHIFFRE DES CANNONS que nous avons capturés depuis le 23 octobre et actuellement détenus est de CENT SOIXANTE, dont plusieurs modèles de 210 et de 240 millimètres, pièces lourdes.

En CHAMPAGNE, deux camps de main armée, après un vil bombardement sur nos positions de Malzeville-Champagne, ont été évacués sans leur.

De notre côté, nous avons réussi une incursion dans les lignes allemandes dans le secteur de Mont Cornillet et ramené une dizaine de prisonniers.

Sur la RIVE DROITE DE LA MÈUSE, la région d'Ardenne s'est poursuivie toute la journée entre Pangeux et Bezonvaux, avec un bombardement violent sur le front du Bois de Chavignol.

Une tentative ennemie sur nos positions au nord de BEZONVAUX n'a donné aucun résultat.

AU BAN-DU-WAFT, rencontres de patrouilles.

ARMÉE D'ORIENT

L'artillerie ennemie a été assez active dans la région de Vardar et sur le Doir-pétra. Sur la Struma, les troupes bulgares ont exécuté avec succès un raid et ont ramené 80 prisonniers bulgares.

Samedi soir

Paris, 27 octobre, soir.

En BELGIQUE, nos troupes poursuivent l'action engagée entre Dierpenhoek et Driehank, ont enlevé deux tranchées allemandes au nord des objectifs atteints hier.

Notre progression continue dans des conditions satisfaisantes, malgré les difficultés du terrain. On signale des prisonniers.

Sur le front au NORD DE LAISNE, nos troupes ont continué à progresser, notamment dans la région de l'Épave d'Alles.

Sur la RIVE DROITE DE LA MÈUSE, des combats de main armée ont eu lieu dans les secteurs de Mont Cornillet et de l'Épave d'Ardenne, ont été évacués sans leur.

Kien à signaler sur le reste du front.

AVIATION. Dans la soirée du 25 octobre, des avions allemands ont lancé une vingtaine de bombes de gros calibre sur Bréhat. On signale une trentaine de victimes dans la population civile.

Nos Dépêches

Sur notre Front

LA VICTOIRE DE LA MALZEVILLE
Les divisions à l'assaut

Front français, 26 octobre.

Voici quelques-uns des bataillons français qui ont contribué à la brillante victoire de l'Alsace et les objectifs qu'ils ont atteints :

La 28^e division a conquis le village d'Allmann, à l'ouest de notre front d'attaque.

Opérant en liaison avec elle, sur la droite, la 27^e division, qui s'est emparée de Wadensan, et la 43^e division, qui a occupé Chavignol.

La 38^e division, composée de souaves et de Marbaisins, a pris de haute lutte, le fort de la Malzeville et s'y est maintenu.

A l'est, enfin, la 65^e division de chasseurs à pied s'est emparée de Parny et Filain, limitant ainsi, avec le village de Filain, notre action sur la droite.

L'œuvre allemande

Genève, 26 octobre.

Les communiqués militaires allemands de 14 heures racontent les succès de l'offensive française, en ces termes :

« Front kronprinz. — Après une violente préparation d'artillerie, les Français ont attaqué, hier, l'avant-poste des pentes nord du Chemin des Dames, sur la vallée de l'Ailette ; les allemands se sont trouvés en présence des troupes avancées, amoncelées par nous le matin précédent, à la lisière sud du bois de Plon. Ces troupes, après un court combat, ont été refoulées en arrière, sur la rive nord du canal de l'Osé à l'Alsace. Il n'a pas été possible, au cours de cette action, de mettre complètement en sautoir le matériel d'artillerie qui se trouvait dans le bois boueux de Plon.

« Sur les autres points du champ de bataille, après avoir repoussé avec succès les troupes ennemies, nous avons ramené nos lignes, conformément à nos plans, en arrière du canal, près de Chavignol et au sud-est de cette localité. »

NOTRE ATTAQUE EN BELGIQUE

Paris, 27 octobre.

Voici des détails sur notre attaque en Belgique :

« Le 25, nous les objectifs assignés furent atteints.

« A 10 heures, ils étaient dépassés. Tombant en nos mains le village de Draebank, les fortifications d'abri bétonnées des Deux-Luynes, de Muzeppe, du Hilet, la ferme de Draebank, la ferme Houart, enfin le bois de Poesegeod et son fameux blockhaus comprenait huit chambres parfaitement inépuisables, pouvant abriter une centaine d'hommes.

« L'avance continuée, à certains endroits, de près d'un kilomètre. Nous avons fait plus de 200 prisonniers et capturé un nombreux matériel qui, dans cet effroyable marécage boueux, n'a pu être encore dénombré.

La Semaine Politique

LES ZEPPELINS. — NOTRE VICTOIRE DE LAISNE. — SUR LE FRONT ITALIEN. — EN RUSSIE.

La semaine s'est ouverte sous les heureux auspices d'une hécatombe de zeppelins et c'est couronnée par la victoire de l'Alsace, la prise de douze mille prisonniers, d'un énorme matériel de guerre et surtout l'affirmation nouvelle, éclatante, de la supériorité de notre armement et de nos troupes, sur l'armement et les troupes de l'ennemi.

Même si pendant que nos frères, nos fils, nos époux, nos pères se battaient et vainquaient, nos députés se disputaient et l'obstruction socialiste menaçait de paralyser le gouvernement. Celui-ci, de son côté, s'abandonnait dans la défense de ses portefeuilles et dans des changements ministériels dont la nécessité n'apparaît encore à personne. Si c'était fini, il n'y aurait que moitié mal, mais nous n'avons guère cet espoir, plus pessimistes en cela que le Journal de l'Éclair, à qui nous empruntons ces observations.

L'Italie nous apporte cette semaine la preuve qu'il ne faut pas s'endormir sur ses lauriers. Nous ne disons pas que nos alliés ont commis cette faute, mais voilà qu'après de très beaux succès, remportés, il y a quelques mois à peine, ils enregistrent aujourd'hui non pas une défaite — nous espérons bien que non — mais des invasions d'autant plus sensibles qu'ils sont inattendues.

A cette même heure, ils ont, eux aussi, leur crise ministérielle. Que l'heure soit mal choisie, c'est certain. Cependant cette crise ne doit causer aucune appréhension au point de vue des opérations militaires. Le ministère qui s'en va est tellement rattaché au ministère qui arrive qu'il n'y aura pas, à vrai dire, de solution de continuité entre les deux gouvernements. Et puis la situation et les dispositions de fait la généralissime sont telles, que ces mouvements parlementaires n'ont aucune répercussion sur la conduite de la guerre. Pour nous c'est l'important.

La Russie continue à s'agiter dans les nuées d'un idéalisme qui touche à la folie. On verra plus loin les instructions données par le Comité des Conseils des Ouvriers et Soldats aux députés qu'il envoie à la conférence interalliée de Paris. L'Allemagne n'aurait pas fait mieux.

Nous espérons bien que cette occasion, on voudra savoir quelle est l'autorité et l'origine de ce Comité, ou, mieux encore, que l'on expose à ces propositions la question préalable.

Le Service de Santé

LA NOUVELLE CIRCULAIRE POUR LES HOMMES DU SERVICE DE SANTÉ

Le « Journal officiel » a publié une circulaire, datée du 19 octobre, touchant l'affectation des hommes du service auxiliaire que leur classe (1903 ou plus ancienne), leur situation de famille (pères de 4 enfants) ou leur incapacité à servir ont empêchés d'être affectés à leur régiment, ou à leur corps, ou à leur poste.

La circulaire se réfère à la circulaire du 14 février 1916 n° 834 D, laquelle affirmait que les auxiliaires devaient être affectés au plus tôt possible à leur régiment.

La circulaire du 8 avril 1916, n° 5705/111 complétait — et actualisait, hélas ! — celle du 14 février. Les généraux commandant les régiments, en exigeant des permissions, paraissent les heureux effets de la décision prise : « Les messages, constaté la circulaire du 19 octobre 1917, n'ont pas été partout préparés et poursuivis avec tout le soin voulu ».

Il s'agit donc aujourd'hui de prescrire à nouveau ce qui a été prescrit incidemment et sans effet par les circulaires du 14 février et du 3 avril 1916. Et voici au quel ton le ministre s'exprime :

« A l'avenir, l'affectation des auxiliaires devra être basée sur leurs classes de famille et l'incapacité de leur service ».

« Je décide en conséquence que les auxiliaires qui appartenaient aux plus anciennes classes et qui ont été affectés aux plus jeunes classes de leur famille ou à des régiments dans la ville de leur résidence ou à la plus près possible de leur résidence, ainsi que les affectés devenus inaptes à leur service, doivent être affectés à des emplois nouveaux ».

« Dès réception de la présente dépêche et après révision des affectations données aux hommes du service auxiliaire susceptibles d'être employés à l'intérieur, vous proposerez, soit à l'intérieur de votre région, soit par ailleurs, avec les généraux commandant les régiments, les mutations nécessaires qui assureront le remplacement des affectés avec le minimum de déplacement ».

« Vous m'adresserez pour le 15 novembre prochain un compte rendu faisant connaître le nombre de mutations proposées : 1° dans l'intérieur de la région ; 2° pour une autre région ».

« Cost bien. — Mais nous aurons qu'une circulaire de plus ? J'aurais mes inquiétudes en présence de l'exception formulée : « ... les mutations nécessaires qui ne seraient pas absolument incompatibles avec les nécessités du service ».

« Sous une autre forme, c'est l'éternel « indispensable » !

« En outre, l'indication donnée sur le jeu des mutations est assez vague pour que des flottements soient inévitables, parce qu'on n'a pas encore voulu faire ce que je demande depuis deux ans et demi : l'institution d'un dépôt unique dans chaque région pour tous les hommes du service auxiliaire, l'établissement au chef-lieu de chaque région d'un répertoire des hommes originaires des autres régions.

« Aussi bien, n'est-ce qu'une mesure fragmentaire dont l'application tardive ne saurait nous satisfaire. Il faut aujourd'hui, à l'égard des auxiliaires, en particulier de ceux qui appartiennent aux vieilles classes et qui sont chargés de famille, un geste plus décisif et moins équivoque.

« Je parle de la seule mesure efficace, utile non seulement aux auxiliaires, mais au pays tout entier — je veux dire de la transformation en emplois civils, rémunérés, du plus grand nombre possible des emplois tenus par les auxiliaires (et par les hommes du service armé, R. A. T. d'avant-guerre), en sorte de pouvoir libérer un très grand nombre d'hommes.

« Je répète que c'est l'unique solution raisonnable, parce que le civil, rémunéré convenablement, s'acquitterait aisément de la tâche pour laquelle deux, trois militaires, et même davantage, sont indispensables.

Joseph Denais,
Député de Paris.

EN ITALIE

LE MINISTRE ROSELLI A DONNE SA DEMISSION

Rome, 26 octobre.

M. Roselli a déclaré à la Chambre qu'à la suite de la démission de M. Barthe, il a présenté sa démission au roi. Le gouvernement reste en fonctions pour assurer l'exécution des affaires courantes et le maintien de l'ordre public. Le ministre fera usage de tous les pouvoirs qui lui sont conférés et assumera toute la responsabilité éventuelle pour tout ce qui regarde les nécessités de la guerre.

De l'avis général, M. Orlando sera chargé de constituer le ministère.

Le phénomène le plus saillant dans la crise actuelle est la manifestation de la volonté de certains partis politiques, tenus à l'écart ou mis en suspicion, de collaborer désormais à l'œuvre gouvernementale et leurs responsabilités. Ces partis politiques ont été dénommés « l'ancienne majorité Ghislini », et qui constituent l'ensemble des partis constitutionnels, démocratiques, par conséquent, plus ou moins comprimés par des minorités plus ag-

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

PREMIER COMMUNIQUÉ

Londres, 26 octobre, 23 h.

L'armée française et l'armée britannique ont entrepris, vendredi matin, sur le front de bataille d'Ypres, des opérations à objectifs limités. La pluie avait mis à tomber abondamment et sans arrêt, dès l'aube. MALGRÉ LES GRANDES DIFFICULTÉS QUE LES TROUPES ALLIÉES ONT EU À VAINCRE, ELLES ONT RÉALISÉ UNE PROGRESSION CONSIDÉRABLE ET ENLEVE DES POSITIONS IMPORTANTES SUR LA PLUS GRANDE PARTIE DU FRONT D'ATTAQUE.

Au nord de la voie ferrée Ypres-Roulers, les bataillons canadiens se sont avancés le long de la principale crête en direction de Pesschendoel et, dépassant leurs objectifs, se sont établis sur la pente immédiatement au sud du village. D'autres bataillons canadiens, avec des troupes de la brigade navale et des troupes territoriales de Londres, ont réalisé une nouvelle avance et réussi à enlever, malgré une forte résistance, un certain nombre de points et de fermes fortifiées entre la crête principale et nos positions à l'est de Pesschendoel.

Les troupes du West Lancashire et du Nord réussissent à progresser.

En même temps, des attaques secondaires étaient faites par les troupes britanniques près de la route de Manin et par les troupes françaises au nord de Bixchoot.

Au nord de Bixchoot, les troupes françaises, attaquant avec un grand courage, se sont emparées de leurs objectifs.

PLUS DE HUIT CENT PRISONNIERS ONT ÉTÉ FAITS PAR LES ALLIÉS AU COURS DE CES OPÉRATIONS.

AVIATION. Pendant le raid en Allemagne, exécuté par nos pilotes, dans la nuit du 24 au 25, une autre tonne de projectiles a été lancée sur les usines de Burbach (ouest de Sarrebruck). C'est donc un total de six tonnes de projectiles qui ont été jetées au cours de notre incursion ; trois de nos appareils qui ont pris part à ce vol ne sont pas rentrés.

Le 25, le mauvais temps a rendu tout impossible pendant la journée.

À la tombée de la nuit, le temps s'étant éclairci, durant quelques heures, nos appareils de bombardement ont quitté le sol et ont été dirigés vers nos objectifs ennemis ; 24 grosses bombes ont été jetées. L'une d'elles est tombée sur un

COMMUNIQUÉ ITALIEN

DEUXIÈME COMMUNIQUÉ

Londres, 27 octobre, midi.

Dans l'après-midi d'hier, l'ennemi a lancé deux fortes contre-attaques sur les positions prises par nous le matin, au sud et à l'ouest de Pesschendoel. Elles furent toutes deux repoussées par nos canonniers, qui firent une trentaine de prisonniers.

Pendant la nuit, nos troupes ont consolidé le terrain conquis, sans être gênées par l'ennemi.

A l'ouest de Pesschendoel, nos troupes ont encore progressé et se sont emparées de 15 mètres de terrain.

COMMUNIQUÉ ITALIEN

Rome, 26 octobre.

L'offensive ennemie contre notre aile gauche du front des Alpes Juliennes, alimentée par de puissantes masses, a continué avec violence pendant la nuit du 24 au 25 et pendant la journée d'hier.

Depuis le mont Maggiore jusqu'à l'est d'Auzza, nous nous sommes repelés sur notre ligne frontrière. À la suite de ce repli, nous avons dû évacuer le plateau de Bainsizza.

À l'est de Gorizia et sur le Carso, la situation est sans changement.

Pendant la journée d'hier, dix avions ennemis ont été abattus ou contraints d'atterrir par nos aviateurs.

COMMUNIQUÉ RUSSE

Pétrograd, 26 octobre.

Sur le front nord, fusillade d'avant-garde et rencontres de patrouilles.

Fusillade plus intense dans la région d'Orsk.

Fusillade sur le front roumain.

COMMUNIQUÉ ROUMAIN

Jassy, 26 octobre.

En plusieurs secteurs, l'ennemi a bombardé nos positions.

L'activité de l'artillerie a été plus grande dans la région de Maresset, où les avions ennemis de tous ordres ont violemment bombardé la ligne de chemin de fer et la gare.

Sur le Front Italien

LA BATAILLE SUR ISONZO
L'évacuation de Bainsizza

Rome, 26 octobre.

Une note officielle publiée ce soir donne les renseignements suivants sur les derniers événements militaires :

« Depuis trois jours, de puissantes forces austro-allemandes mardaient avec une violence extrême les lignes italiennes. Les principales colonnes ennemies débouchant de la coupe de Pizzo et de la tête de pont de Tolmino, ont enlaidé, le 24, les lignes avancées italiennes et réussit, pendant la journée d'hier, à élargir la brèche qu'elles avaient pu ouvrir.

« Leur pression continue à s'exercer très forte sur toute la ligne du mont Maggiore à Auzza. Les régiments ennemis se dirigent sur Cividale, nous des communications du moyen Isonzo. En présence de cette menace dirigée directement contre l'arrière des lignes italiennes du plateau de Bainsizza, il a été nécessaire de pourvoir à la situation nouvellement créée dans le secteur, conquis par les Italiens pendant l'offensive du mois d'août. Cette occupation du plateau de Bainsizza représentait dans leur ensemble les lignes défensives établies devant Tolmino et devant les accès du bassin de Isonzo. Un petit nombre de routes, presque toutes construites ou remises en état, ces derniers temps, au prix d'un travail très intense, conduisent de l'Isonzo sur le plateau et ces routes devaient servir aux communications d'un vaste front étendu de la base d'opérations italiennes dans la zone Cividale, et séparé d'elle par de nombreux obstacles. Actuellement, en présence de la menace ennemie contre Cividale, il devient nécessaire d'améliorer la condition des forces italiennes sur le plateau, en reculant le front qui n'avait pas gardé au point de vue tactique, l'importance présente pendant l'offensive du mois d'août et en reconstruisant les lignes de communication. C'est d'après ces considérations, que le repli des troupes italiennes sur une ligne établie plus en arrière a été décidé.

« Il est impossible de faire actuellement des prévisions. La lutte est des plus âpres et les alternatives en restent incertaines.

« L'ennemi, fort d'une nombreuse artillerie, possède cet avantage d'être assésé.

« Mais le grand état-major prend les mesures nécessaires et si les troupes se souviennent qu'elles sont celles qui, à dix reprises différentes, ont défait et combattu l'ennemi sous les formidables positions du Carso, celui-ci ne pourra pas longtemps le sol national où il cherche à prendre pied.

« Il convient de signaler à la connaissance du pays l'attitude héroïque de la 5^e brigade de bersagliers qui, infatigable et courageuse, tient depuis deux jours entiers, le position de Globocok, aux gorges d'Auzza, se défend, contre-attaques et fait des prisonniers.

LA FOURRAGERE ROUGE

A LA LEGION ETRANGERE
Paris, 28 octobre.
Le général Pétaun, commandant en chef...

LE ZEPPELIN DE FREJUS

PERDU CORPS ET BIENS
Toulon, 26 octobre.
On reçoit des renseignements précis...

LE SAINT-PERE ET LA FRANCE

Rome, 27 octobre.
A l'issue de la seconde audience...

LA COLOMBIE

à la veille de la rupture
Bogota, 26 octobre.
La nouvelle de la rupture probable...

EN GRECE

Un télégramme accusateur
de la reine Sophie au Kaiser
Athènes, 26 octobre.
La correspondance échangée...

La Crise Russe

LA CONFERENCE INTERALLIEE

Le mandat des délégués russes
Pétrograd, 26 octobre.
Le Comité exécutif central du Conseil...

LE BRÉSIL ET L'ALLEMAGNE

EN GUERRE
Londres, 27 octobre.
Le « vapeur brésilien » Macao...

L'ANARCHIE EN RUSSIE

Pétrograd, 27 octobre.
Un ordre du ministre de la guerre...

LES SOVIETS A LA CONFERENCE

INTERALLIEE
Paris, 27 octobre.
« Le Matin », d'après des renseignements...

MGR TOUCHET EN SUISSE

Genève, 27 octobre.
En présence d'une assistance nombreuse...

MORT DE LEVEQUE DE LAON

Paris, 27 octobre.
On annonce la mort de l'évêque de Laon...

LE NOUVEL AMBASSADEUR

DE RUSSIE A PARIS
Pétrograd, 26 octobre.
M. Maklakof, le nouvel ambassadeur...

L'ANARCHIE A PETROGRAD

Pétrograd, 26 octobre.
Les journaux annoncent que les ouvriers...

Dernière Heure

L'ARGENT BOUCHE EN FRANCE

Paris, 27 octobre.
Voici des détails sur la déposition de Mlle Roux...

LES AFFAIRES DE M. TURMEL

Paris, 27 octobre.
Le député de Guingamp s'est produit...

HONORARIAT

Est placé dans la position d'officier honoraire...

LES SURSIS

Les instituteurs R. A. T. des classes 1893, 1894, 1895, 1896

VAPEUR CONTRE SOUS-MARIN

D'un port français, 27 octobre.
Un vapeur américain vient d'arriver...

SUR LE FRONT ITALIEN

Turin, 27 octobre.
Le « Corriere della Sera » remarque...

ESCOLE GASTOU FEBUS

Nécrologie
L'École Gastou Febus vient d'éprouver...

ALIMENTATION TRADITIONNELLE

La guerre a transformé bon nombre de nos habitudes...

VOICI LES ENGELURES

N'oubliez pas combien elles sont désagréables...

DECLARATION

DES OUIRS ET PEUX ET DU LIN
L'abondance des matières nous oblige...

RESERVE DE PETROLE

Bons de Réapprovisionnement
Voici quelques instructions relatives...

TRAMWAYS DEPARTEMENTAUX

SERVICE D'HIVER
Ligne de Pau à Ayré...

PHARMACIES OUVERTES

LE 28 OCTOBRE
Courrède, Place Gramont, 13.

CHAMBRE SYNDICALE

des Petrons Marchands-Ferrailleurs de Pau et de la Région

CHRONIQUE

Départementale

L'EMPRUNT NATIONAL

Paris, 27 octobre.
L'« Official » promeut aujourd'hui...

HIER & DEMAIN

Voici un travail qui vient à son heure...

PAU-VILLE

Pau, le 27 octobre 1917
Le thermomètre de M. Daignas, opticien...

DELIVRANCE DES CARNETS DE PAIX

Les carnets institué par un décret du 3 août...

HONORARIAT

Est placé dans la position d'officier honoraire...

LES SURSIS

Les instituteurs R. A. T. des classes 1893, 1894, 1895, 1896

VAPEUR CONTRE SOUS-MARIN

D'un port français, 27 octobre.
Un vapeur américain vient d'arriver...

SUR LE FRONT ITALIEN

Turin, 27 octobre.
Le « Corriere della Sera » remarque...

ESCOLE GASTOU FEBUS

Nécrologie
L'École Gastou Febus vient d'éprouver...

ALIMENTATION TRADITIONNELLE

La guerre a transformé bon nombre de nos habitudes...

VOICI LES ENGELURES

N'oubliez pas combien elles sont désagréables...

DECLARATION

DES OUIRS ET PEUX ET DU LIN
L'abondance des matières nous oblige...

RESERVE DE PETROLE

Bons de Réapprovisionnement
Voici quelques instructions relatives...

TRAMWAYS DEPARTEMENTAUX

SERVICE D'HIVER
Ligne de Pau à Ayré...

PHARMACIES OUVERTES

LE 28 OCTOBRE
Courrède, Place Gramont, 13.

CHAMBRE SYNDICALE

des Petrons Marchands-Ferrailleurs de Pau et de la Région

CHRONIQUE

Départementale

L'EMPRUNT NATIONAL

Paris, 27 octobre.
L'« Official » promeut aujourd'hui...

HIER & DEMAIN

Voici un travail qui vient à son heure...

PROMOTION

Notre jeune officier, M. Joseph Laguerre...

COUR D'APPEL

Audience correctionnelle du 26 octobre
Au début de l'audience, la Cour rend...

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 25 octobre
Divers prononcés de jugements ont eu...

ASSOCIATION REGIONALISTE

DU BEARN ET DU PAYS BASQUE
Nous rappelons que c'est demain...

REUNION D'ART

Nous apprenons, avec plaisir, et tous les amateurs...

PREPARATION MILITAIRE

Association Bourbaki
Les jeunes gens du Patronage détruit...

FOOT-BALL ASSOCIATION

L'Association Bourbaki (1) inaugurerait...

PHARMACIES OUVERTES

LE 28 OCTOBRE
Courrède, Place Gramont, 13.

CHAMBRE SYNDICALE

des Petrons Marchands-Ferrailleurs de Pau et de la Région

CHRONIQUE

Départementale

L'EMPRUNT NATIONAL

Paris, 27 octobre.
L'« Official » promeut aujourd'hui...

HIER & DEMAIN

Voici un travail qui vient à son heure...

L'AUTRALIEN-CIRCUS

Le public continue à se rendre en foule...

GINEMA PALACE

« Noages et rayon de soleil » ainsi que...

MIDINETTES AU CINEMA PALACE

Devant le succès de « Suzanne », les tournées...

OBJETS TROUVES

Déclarés au Commissariat Central
Une baguette, par M. Lartigue, 22, rue de...

ETAT-CIVIL

NAISSANCES
Catherine, fille de Eugène Pédalaborde...

MARIAGES

Jean-Baptiste Sainte-Claude, compta, et...

DECES

Basile Surré, électricien, né à Pau, 44 ans...

CELOS

« Les pommes de terre du Haras »...

BOUQUOLOU

Nos haricots. — Mercredi dernier...

ARTIQUELOUTAN

Les réquisitions. — On nous écrit :

PONTAOC

Rectification. — Il faut lire dans le...

OLDRON

A Pau, du jour. — Notre vaillant compatriote...

CHRONIQUE

Départementale

L'EMPRUNT NATIONAL

Paris, 27 octobre.
L'« Official » promeut aujourd'hui...

HIER & DEMAIN

Voici un travail qui vient à son heure...

L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE EN BÉARN ET PAYS BASQUE

A propos d'un Arrêté Municipal

Nous avons à cette place suggéré une réglementation de la vente des bois de chauffage par les marchands venant de la campagne.

La municipalité s'est émue sous le jour d'une tromperie audacieuse : un camouflet recevant l'argent de cinq stères quand il n'en avait que trois, et demi.

Celui-ci avait forcé la note et, son affaire, a mal tourné.

On peut se tromper, c'est entendu ; mais, c'est trop souvent que nos camouflets se trompent à leur avantage et il était temps qu'un frein fut mis à leur commerce malhonnête.

Dorénavant, le bois devra être mesuré par le vendeur devant la porte de l'acheteur, sous peine d'encourir une contravention de la police.

C'était la seule manière de couper court à un abus criard, et nous n'aurions pas à ajouter un mot, s'il n'y avait une morale à tirer de la circonstance.

Dans les pays où existent des lois qui rendent les vendeurs punissables de la quantité de la marchandise livrée, réserve admise d'une tolérance, les municipalités n'ont pas à prendre des mesures dictées par l'absence totale de confiance.

En Angleterre, aux Etats-Unis, au Canada la loi sur les fraudes a prévu la tromperie en question et la loi est appliquée sans tendresse.

Aussi suffit-il que le vendeur remette une facture portant sa signature pour que la quantité vendue soit bien celle livrée.

Deux témoins constatant un manquant supérieur à la tolérance et pas n'est besoin de procéder ; l'inspecteur des fraudes fait arrêter le fraudeur qui a son compte dès le lendemain matin.

Quand nous aurons en France moins de goût pour les utopies au nombre desquelles sont les théories sur la société future, pour la défense desquelles une bonne partie des français se dépensent comme si nos descendants ne se chargeraient pas de vivre leur existence à leur convenance et quand nous aurons la passion de l'équité et de la justice pour tous et envers tous, vivant

pour nous-mêmes selon l'heure présente. Oh ! alors, notre chère Patrie entrera dans l'ère pratique et ceux qui seront de ces temps, verront de grandes et belles choses en France.

Les chefs de la Nation n'en seront plus réduits à lever les bras au ciel quand, recommandant à leurs compatriotes de s'aider mutuellement à passer des heures difficiles, comme celles que nous traversons, ils constatent que l'égoïsme de la plupart rend ces heures plus difficiles encore.

C'est pourquoi de qui se passe actuellement, car du haut en bas de l'échelle sociale, en France, on spéculait sur le pauvre peuple français.

L'appât est venu en mangeant à ceux qui mangent peu avant la guerre et qui se sont enrichis de la guerre et de cascade en cascade la spéculation a gagné toutes les classes.

A son tour, le paysan a été entraîné dans le mouvement et il a inventé une spéculation en partie double, celle de vendre fort cher et de tromper sur la quantité de la marchandise vendue.

Si cet esprit de fausse liberté du commerce qui consiste à voir, avec plaisir, un tant s'enrichir quand le sang de nos enfants coule et fiots n'avait pas été encouragé au haut de l'échelle, si, après qu'une loi extraordinaire ait été votée à la diligence de nos gouvernements, des exemples avaient été faits dans toute la France, pour faire craindre le poteau d'exécution à ceux qui, seulement et dans un but de lucre honteux, actuellement affament le peuple de France, nous n'assistions pas à ce triste spectacle qui rend la vie si dure pour tant de monde chez nous.

Nous ne verrions pas non plus des mesures administratives dictées par un manque de confiance qui met les honnêtes gens de la campagne au même rang que les fripons, comme c'est le cas dans cette réglementation de la vente des bois de chauffage à Pau.

Voilà la morale que nous voulions dégager de cette réglementation.

Elle nous fait ajouter : Vivons péniblement, soit, mais gardons souvenance.

LA QUESTION DU LAIT

Remercions les quelques personnes qui ont répondu à notre appel de samedi dernier, pour aider l'Association de Consommateurs à organiser une distribution de lait à prix raisonnable.

Indiquons que cette organisation comprendra la création d'un service d'envoie du lait dans les communes même assez éloignées de Pau et que bien entendu, le lait sera payé aux propriétaires sur des bases raisonnables.

Que ceux qui nous lisent fassent connaître aux propriétaires de vaches laitières, même dans un rayon de 25 kilomètres de Pau, l'appel que nous faisons pour grouper les quantités nécessaires à l'approvisionnement de dépôts, à notre ville.

Et que ceux qui peinent le lait plus de 30 centimes le litre s'inscrivent comme

adhérents à l'Association — le prix d'inscription est de un franc au minimum — Le jour viendra où l'Association mettra à leur disposition du lait contrôlé, au prix fixé, que nos fermiers sensés considèrent comme suffisante rémunération du lait de leurs vaches.

Ces dernières trouveront dans l'Association une aide certaine, qui ne saurait en aucune circonstance porter atteinte à leurs intérêts.

Quant aux autres, celles pour qui l'occasion paraît propice de hausser leurs prix, quand tant de pauvres gens souffrent des circonstances actuelles, l'Association de Consommateurs Pau-Béarn relèvera leur défi au bon sens et au patriotisme, et ceux qui en souffrent répondent à l'appel qui leur est fait.

C'est la guerre, débrouillons-nous.

LA QUESTION DU VIN

Nous sommes priés par l'Association de Consommateurs de faire savoir que l'approvisionnement en vins, de Pau, est à la veille d'une solution favorable.

Les détaillants qui sont disposés à prendre l'engagement de vendre les vins que leur procurera l'Association, aux prix qu'elle fixera, sont invités à se faire inscrire comme adhérents de l'Association, 52, rue Gassies. (Cotisation minimum annuelle : un franc).

Une réunion des détaillants inscrits aura lieu prochainement, en vue de réaliser une entente quant aux prix de détail des vins à eux procurés par l'Association.

nière, active et agissante, celle de l'Association de Consommateurs Pau-Béarn, que nous obtiendrions pleine et entière justice.

Toutefois, nous ne devons pas perdre de vue que, si l'Association a accepté la vente à des prix déterminés, obligatoires.

Aucun arrangement n'est fait par l'Association de Consommateurs sans que le commerce détaillant n'y trouve son profit légitime.

L'Association ne vend rien elle-même à ses membres. Elle procure des marchandises au commerce aux prix les plus réduits qu'elle peut trouver, par des achats de grande importance.

Elle est assurée du bienveillant appui de l'Administration, car elle ne préleve aucun bénéfice pour son intermédiaire et n'a été formée qu'en vue de lutter et combattre contre la spéculation sur le public.

LA QUESTION DU PAIN

Nous sommes informés que le pain va baisser de 2 centimes 1/2 par kilo et sera plus blanc.

Ca n'est pas ce que nous demandions, c'est-à-dire l'égalité pour tous les Béarnais et Basques, avec les autres départements.

Nous remercions M. le Préfet qui n'a pu faire échouer le Ministère du ravitaillement et de la faire consentir à une ristourne pour les boulangers, supérieure à 5,75 au lieu de 1,90, montant de la ristourne actuelle — et cela encore pour quatre villes seulement — Pau, Bayonne, Biarritz et Salles.

Il y a là une injustice qui ne peut que soulever l'opinion publique.

M. le Préfet n'a pu obtenir davantage, c'est entendu, mais nous autres, nous ne saurions accepter la baisse partielle et locale du pain comme une mesure définitive.

Tous les Français sont égaux devant la loi et la loi est commune pour tous les Français.

C'est en vertu de ce principe que nous devons protester en masse et aider M. le Préfet à obtenir la justice intégrale pour tous.

En cette question, comme en beaucoup d'autres, c'est par le groupement des populations béarnaises sous une seule ban-

POMMES DE TERRE, RIZ & HARICOTS.

Ces divers produits ont fait l'objet de marchés importants dont les membres de l'Association de Consommateurs bénéficieront, par l'intermédiaire des commerçants qui, vendant ces produits, auront adhéré à l'Association et accepté la vente à des prix déterminés, obligatoires.

Aucun arrangement n'est fait par l'Association de Consommateurs sans que le commerce détaillant n'y trouve son profit légitime.

L'Association ne vend rien elle-même à ses membres. Elle procure des marchandises au commerce aux prix les plus réduits qu'elle peut trouver, par des achats de grande importance.

Elle est assurée du bienveillant appui de l'Administration, car elle ne préleve aucun bénéfice pour son intermédiaire et n'a été formée qu'en vue de lutter et combattre contre la spéculation sur le public.

VÊTEMENTS & ÉQUIPEMENTS MILITAIRES

Khaki Réglementaire de l'Armée Anglaise

MACINTOSHES & WATERPROOF GARMENTS

In stock ready for immediate wear

UNIFORMS

MADE TO MEASURE IN FOUR DAYS

BONNETTERIE en tous genres pour MILITAIRES

OLD ENGLAND

THE ONLY ENGLISH TAILORS & OUTFITTERS

IN PAU

PLACE ROYALE - PAU

MÉRACQ

Les obsèques de M. Labignette. — Le bon cœur de MÉRACQ a succombé victime de son zèle. Il s'était chargé, depuis la mobilisation, de l'administration religieuse de Séby-Méacq, paroisse assez éloignée de la sienna, et s'était dévoué au-delà de ses forces. Le samedi, 21 octobre, il dut se résigner à garder la chambre ; le dimanche il rendait le dernier soupir dans les sentiments de la plus sainte piété.

Ses obsèques ont donné lieu à une touchante manifestation, non seulement de la part de la paroisse de MÉRACQ, mais aussi des populations voisines. Tous les prêtres des paroisses d'Arzacq et de Thèze, que la mobilisation n'a pas enlevés au pays, étaient présents.

Avant l'inhumation, le doyen d'Arzacq a fait l'éloge du défunt. Il a rappelé les solides études qu'il fit à Béthunham et au Grand Séminaire, son ministère sacerdotale à Gurin et à MÉRACQ, son heureux caractère, qui lui gagnait les cœurs, son zèle n'arrêtait aucune fatigue, aucune difficulté.

L'abbé Labignette était né à Balthros, en 1851. Il était curé depuis 1890 de MÉRACQ, où son souvenir, ainsi que dans la région, sera conservé comme un prêtre aux devoirs un peu rudes peut-être, mais d'un dévouement et d'une bonté sans bornes.

BAYONNE.

Adjudication de bois. — Jeudi a eu lieu l'adjudication de la forêt d'Egourralde à Mouguerre et de la forêt d'Haya à Banca. Egourralde a été adjugé à un négociant de Bayonne pour 123.000 francs et Haya à un groupe financier représenté par M. Joseph Bissacq pour 50.000 francs.

Cette dernière forêt comprend vingt mille hectares.

Accident. — On a dû conduire à l'hospice un marin espagnol qui avait fait une chute de plusieurs mètres dans la cale de son navire.

SAINT-JEAN-DE-LUZ.

Noyade. — Mercredi après-midi, un canot monté par 5 hommes de la Bidassoa s'est engagé dans la passe, malgré une forte mer, quand une forte lame déferla sur le canot qui chavira ; 4 hommes purent se sauver mais le 5^e disparut sous les flots.

MAULEON.

Institution St-François. — Nous constatons avec un vif plaisir que la rentrée des classes a été des meilleures, cette année, tant aux cours latins qu'aux cours français.

Les nouvelles inscriptions d'un grand nombre d'élèves prouvent que notre modeste collège accroit sans cesse sa bonne réputation. Les parents ont pu juger que leurs enfants, tout en recevant dans cet établissement une solide formation chrétienne, y font des progrès rapides pour leur formation intellectuelle.

Nous informons les parents qui voudraient faire inscrire de nouveaux élèves aux cours français qu'ils ne doivent pas trop tarder, car les deux dernières classes de ces cours ne disposent plus que de quelques places.

A l'ordre du jour. — I.-N. Carlocq, sous-lieutenant d'artillerie, a été cité à l'ordre du jour de la division marocaine dans les termes suivants :

« A, dès le 23 août, fait des reconnaissances de la position occupée par l'ennemi, et assuré, en terrain découvert et bombardé, la pose d'une ligne téléphonique qui a rendu les plus grands services ».

Le sous-lieutenant Carlocq était, avant la guerre, Frère de la Doctrine Chrétienne. Il est le neveu de M. le chanoine Uhart. Nous leurs présentons nos sincères félicitations.

Cette famille est superbement représentée au front par cinq frères du nouveau décoré, qui font leur devoir en braves depuis le début de la campagne.

PHOSCAO

SANS SUCRE

et de sucrer légèrement, à leur convenance.

Avec une boîte de PHOSCAO sans sucre on peut faire 32 déjeuners, soit plus qu'avec deux boîtes de PHOSCAO sucré.

ROSELLI

Poudre de Riz LIQUIDE

Fait disparaître Les RIDES

Demandes MONTRES, BIJOUX PENDULES, ORFÈVRES, etc.

G. TRIBAUDEAU

11, rue de la République, PAU

Vin Rosé Supérieur

Recommandé (Forces et Finesse)

Le litre : 1 fr 35

Cave Octave NICHELET.

21, Rue Préfecture, 21

SAVON J'envoie 1^{er} gare contre mandat

21 fr. colis Savon blanc mi-ouï, efficace, 10 kil. Boisse, chemin de St-Joseph, le Canal, Marseille. (4311)

SAVON ménage carton 10 kil. brut, extra

28 fr. ; moitié : 28 fr. 100 vot. gare, mand. d'av. Eoh. 0 fr. 50. A. Romès, Ch. Chartroux, 67, Marseille. (4187)

SAVON DE MÉNAGE

Garanti non salicé, 27 fr. le postal de 10 kil., 280 francs la caisse de 100 k.

HUILE D'OLIVE

48 francs les 10 litres.

Livraison immédiate.

Franco contre remboursement.

Ricard Père et Fils, à Salon (B. d. R.)

FABRIQUE DE SAVON

SAVON GAR. PUR 72 %. POSTAL 10 k^o : 36 fr.

HUILE D'OLIVE GAR. PURE. POSTAL 10 k^o : 42 fr. MAISON RAMBON, 28, RUE CHATEAURENOD, MARSEILLE.

SAVON DE MÉNAGE SUPERIEUR

Garanti non salicé, 27 fr. le postal de dix kilogs contre mandat poste de 28 fr. 50. Léon Hémond, rue Saint-François de Pau, 11, Marseille. (4272)

OUVERTURE A PAU de l'HOTEL DE LONDRES

avenue G. Gambetta, O. Pères, propriétaire. Salons p^o mores, Dîners particuliers, Belle situation au midi, joli jardin attenant. English spoken. — Se habla español. (4208)

POUR CAUSE DE CESSATION DE COMMERCE, vente à grand rabais des articles de la Maison J. E. MALAN, Pau. (4317)

CONVOI FUNÈBRE

Le Baron de Seguin des Hons, lieutenant d'artillerie coloniale, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre ; M. Gabriel de Seguin des Hons, détaché à la poudrerie de St-Chamas ; Mlle Clotilde de Seguin des Hons, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de leur mère

Mme la Baronne de SEGUIN des HONS née de GELIS

qui auront lieu le dimanche, 28 octobre, à 13 heures 30, en l'église de Gélis. (4322)

CONVOI FUNÈBRE

M. et Mme Pierre Sicaoms et leur fille, les familles Gardères et Polhois et le docteur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Charles DURAND née Eulalie GARDÈRES

et les prient de bien vouloir assister aux obsèques qui auront lieu le lundi 29 octobre, en l'église St-Jacques, à 10 heures.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Gassies, 23, à 9 heures 1/2.

Les Dames sont priées de se rendre directement à l'église. (4325)

CONVOI FUNÈBRE

M. Léonce Gourgue et sa famille (de Monclm), M. et Mme Lecoste, boucher, et leurs enfants, M. Raillat et ses enfants, M. et Mme Moutart et leur fils, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Jeanne GOURGUE

leur mère, grand-mère, belle-mère et tante qui auront lieu en l'église St-Martin, le lundi 29 octobre, à 3 heures de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, 8, rue Henri IV, à 2 h. 1/2. (4328)

REMERCIEMENTS

Mme Vve Larrieu, née Minvielle ; M. Félix Larrieu, administrateur des colonies ; Mme Félix Larrieu et leurs enfants ; Mme Vve Emile Larrieu et ses enfants ; les familles Pommeze et Heugas, d'Oloron, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Veuve Pierre BOULY

REMERCIEMENTS

Les familles Prédère et Laphone remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Veuve PRADERE

VOULEZ-VOUS AVOIR DES COURONNES

d'un goût parfait, Genre Artistique A DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

ACHETEZ-LES DIRECTEMENT A LA

FABRIQUE Donneaud-Bernard

45, Rue de la Préfecture à Pau

MEDAILLE D'OR GRAND PRIX Paris 1892

GRAND PHARMACIE FOURIÉ

4, Place Gramont, 4 - PAU Tél.

STOCK IMPORTANT - PRIX MODÉRÉS

Mesures bien inférieures à celles que nous fournissons

FOURRURES

Maison Jean HOO (d'Arudy)

Confections, réparations et transformations en tous genres. Magasin de vente ouvert le lundi toute la journée, jeudi et samedi après-midi seulement, à Pau, rue des Arts, 2, au lieu de 1, rue Gambetta.

CIDRE EXTRA le litre... 0.60

le litre (par fût) 0.55

Maison Octave NICHELET

Produits FELIX POTIN

PAU - 21, Rue Préfecture - PAU

CHEVEUX Rep. nuance gar. en 30 jours pves à l'appel, des. 8 fr. 50. Netter, horlogerie, 14, rue Taylor, Pau.

ŒILS, SOURCILS repoussés, embellies en 10 jours. 2 fr. 25, franco. Netter, Horlogerie, 14, rue Taylor, Pau.

Envoyez aux soldats du front et aux prisonniers en Allemagne des

PETITS PÂTISSIS et des PA-CAKES

gâteaux fins se conservant frais plus d'un mois, spécialité de la Pâtisserie Loureau, Pau, 52, rue Serviez.

La maison se charge des envois, même en Allemagne.

Mlle L. JAMIN, cours et leçons de dessin et de peinture, 21, rue Serviez. Révisées : 1^{er} octobre.

MÉNAGÈRES, ÉCONOMES, BLANCHISSEUSES, c'est à vous que l'offre mon Savon de ménage à 27 fr. le postal de 10 kil. Prix spécial à partir de 50 k. Franco gare contre remboursement. Il remplace facilement un savon plus cher et vous l'apprezcierez. Envoyez votre commande à Mme Vve Sicaoms, Salon (Bouches-du-Rhône).

J'ACHÈTE TRÈS CHER ET AU COMPTANT DIAMANT BIJOUX

Montres Or, Débris d'Or, Argent et Platine

Aux Ateliers Réunis, 30, Rue Tran, 30

SEUL ADRESSE A PAU

PAU GALERIES MODERNES PAU

Reclame du Lundi 29 Octobre 1917

VELOURS chasseur, petites côtes, nuances mode et noir, pour robes et manteaux, largeur 55 cm. Le mètre 3 75

PARAPLUIE « Métro », 4 galons, monture acier, tringle acier, grand choix de manches riches, pour dames et messieurs. Le parapluie 8 50

BOLERO coton écru ou blanc, manches longues, garni dentelle engre-lure. Le bolero 2 »

GILLOTTE jersey coton, jarretière choux rubans, nuances mode bon teint. La culotte 3 50

CHAPEAU feutre souple pour messieurs, jeunes gens et enfants, teintes mode et noir. Le chapeau 6 50

POUÉ FORME et JEAN BART pour garçonnets et fillettes, en feutre marine, noir, macron et rouge. Le chapeau 6 50

CASQUETTE 8 côtes pour messieurs, drap gris foncé. La casquette 2 50

LACETS pour souliers Richelieu, très bonne qualité, en noir et couleurs. La paire 0 65

LACETS pour bottes, extra solides, en noir et couleurs, longueur 150. La paire 0 70

PAPIETERIE « Pavillons des Alliés », 50 feuilles papier vergé, 50 enveloppes opaques, format Grand Regent. La papeterie 2 75

PAPIETERIE « Grès opaque », 50 feuilles papier anglais, 50 enveloppes teinte spéciale, belle qualité. La boîte 2 »

BLOCS « Lettres - Télégrammes », 50 feuilles, papier velin bâtonné. Le bloc 1 »

CARNETS 25 cartes lettres toilées « Ça c'est bien », bonne qualité, article spécial pour militaires. Le carnet 0 65

OCCASION. ABAT-JOUR avec support forme pagode, papier plissé doublé, avec coquette mobile. L'abat-jour 0 90

POTS à fleurs, vernis vert, bord festonné, hauteur 10 cm. 12 cm. 15 cm. 18 cm. 21 cm. 0 65 1 » 1 25 1 65 2 »

TAILLEUR pour MESSIEURS - TAILLEUR pour DAMES

BAZARS LOUVE ET PARISIEN T. TERRÉ

HENRI TERRÉ Successeur

DIMANCHE 28 OCTOBRE ET JEUDI 1^{er} NOVEMBRE 1917

GRANDE EXPOSITION D'ARTICLES MORTUAIRES

Grand choix de Couronnes en Perles Celluloïd, Bronze, Aluminium, Métal

BOUQUETS violettes celluloïd depuis 0 85

BOUQUETS perles 1 95

VASES fonta 3 45

AU COQ D'OR

ÉPICERIE FINE, 38, RUE DE LA PRÉFECTURE, 38, PAU

On y trouve les meilleurs produits. Jamais plus cher qu'ailleurs, souvent meilleur marché.

BN RECLAME :

GARBANSO (pols chiches espagnols) Le kilo 0 75

GURÇAO BLANG (Triple Sec Marc's Brizard, Le litre 7 »

On donne les Timbres d'Escompte à tous les clients

AUX DEUX SŒURS

PENSION DE FAMILLE

English Spoken - JARDIN

ARAGE

CUISINE RECOMMANDÉE

Pau - 4, rue Duplaid, 4 - PAU

Ouvert le 1^{er} Octobre 1917

PLUS DE CHEVEUX BLANCS !

l'emploi de la TEINTURE EXCEPTIONNELLE

Garantie inefficace 6 fr. la boîte

En Vente chez JULES coiffeur, Coiffeurs pour Dames - Postiches - 28, rue Préfecture, Pau

Chez GOIS, 2, rue St-Louis

LA HERNIE

Guérle

CHUTES DE MATRIÈRES - DEPLACEMENTS DES ORGANES

S'il est une GRANDE VICTOIRE, c'est celle que chaque jour la Méthode LEROY remporte sur « LA HERNIE ». Les récentes preuves d'efficacité, « VÉRITABLES CITATIONS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SCIENCE », venant s'ajouter aux milliers de guérisons déjà publiées, en sont bien la confirmation.

— Mme Vve Mach, à Serreslongue (P.-O.)

— M. Coste, à Castelmary (Aveyron).

— M. Bourgade, à Martiel (Aveyron).

— M. Chambon, à Cornède (P.-de-Dôme)

— M. Barreau, à Saint-Sébastien (Tarn).

— M. Barreau, à Saint-Sébastien (Tarn).

— M. Barreau, à Saint-Sébastien (Tarn).

Cela veut dire que toutes les vraies promesses sont réalisées à l'appui.

Hélas ! encore serait être son propre bourreau ! Aussi nous engageons les intéressés à venir voir ou expédier à :

PAU, lundi 30 octobre, de 1 h. à 5 h., Hôtel de l'Europe.

Orthes, mardi 30 octobre, Grand Hôtel. Tarbes, jeudi 1^{er} nov., Hôtel Henri IV. Aire s.-Adour, mardi 6 novembre, de midi à 4 h., Hôtel du Commerce. Peyrehorade, mercredi 7, Hôtel Banca. LEROY, 76, r. Foch, 40-42-44, PARIS-X^e.

SERAIS acheteur poste occasion. Faire offres A. Près, Binge restaurant, Pau. (4291)

MONSIEUR seul demande très bonne cuisinière. Références 1^{er} ordre. Écrire M. B. M., journal. (4254)

DECHETS DE BOIS en sacs, pour chauffage. Société Mécanique, rue des Anglais. (4243)

OCCASION à vendre 2 croix pour tombes, en fonte, 1 croix en fer, avec socles en pierre. S'adresser, 11, rue Louis-Lamazou. (4312)

A VENDRE landau occasion, état neuf. Adresse, 20, rue des Anglais, Pau. (4291)

A VENDRE voitures d'occasion en bon état. Adresse au journal. (4293)

A VENDRE deux camions à un cheval, très roulants, l'un à moteur à pétrole l'autre à demi-pétrole. Force 12 à 1500 kilos. S'adresser à Laborde-Lacoste, rue Chanzy, à Oloron Sainte-Marie. (4294)

A VENDRE joli fourneau économique état neuf. Adresse Journal. (4307)

A VENDRE jolie villa avec très grand jardin (à 800 m. du tram.). Adresse au journal. (4308)

Jolie PROPRIÉTÉ à vendre, à 4 km de Pau, comprenant maison de maître et bâtiments d'exploitation pour fermier, avec 22 hectares de terre de toutes natures. Prix très modéré. S'adresser au bureau du Journal. (4305)

ACHAT comptant d'automobiles modernes. Indiquer prix Terrés Auto, 206, Boulevard Perle, Paris. (4302)

LOCATION D'AUTOMOBILES Prix modérés. J. Goujan, 14, rue Pomme, Oloron. (4078)

Etude de M^e F. TAVORA huissier 48, rue Gassies, PAU

VENTE VOLONTAIRE

Mardi, 30 courant, à 1 h. 1/2 de relevée, à Pau, rue St-Louis, N° 5, il sera procédé par le ministère de M^e Tavora, huissier, à la vente aux enchères publiques de : grands placards avec portes vitrées, grandes glaces, armoires à deux portes vitrées, grandes glaces pyroha, comptoirs, grandes glaces forme meuble, armoire à 28 tiroirs, commodes, buffets, tables, chaises, lits, sommiers, tapis, bureau, bustes sur pied, nls, bouteilles vides et objets divers etc., etc.

F. TAVORA.

